

MENTION

MAITRISE DE L'ENERGIE, ELECTRICITE, DEVELOPPEMENT
DURABLE

PARCOURS

INTELLIGENCE ET DISTRIBUTION DE L'ENERGIE DU BATIMENT

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 11



Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2022,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 11



Taux d'insertion
à 18 mois : 91%
à 30 mois : 100%

■ En emploi

□ En recherche d'emploi

■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Assistant chargé d'affaire

-Chargé d'affaire et responsable du pôle
électricité

-Chargé d'études Courant Fort

-Technicien de maintenance GTB

-Technicien Bureau d'étude

-Technicien Conseil

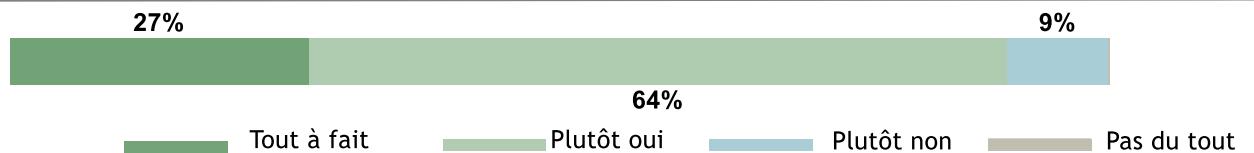
-Technicien conseil en Gestion technique du
bâtiment

-Technicien d'affaires

-Technicien d'études en électricité et
régulation

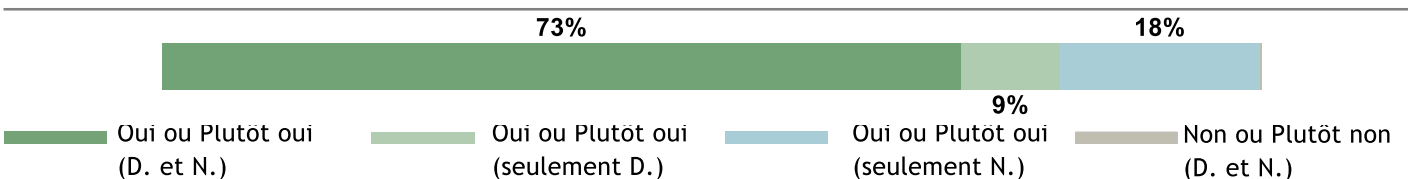
— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 11



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 11



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 11

Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 64 %

Suite à un stage 9 %

Cabinets de recrutement/chasseur de tête 18 %

Candidature spontanée 9 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

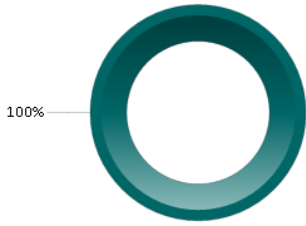
Nombre de réponse(s) : 11



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 11



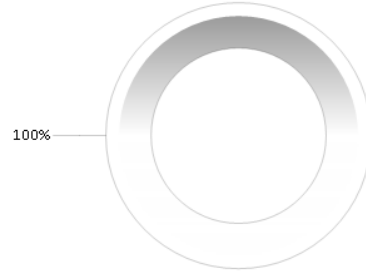
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

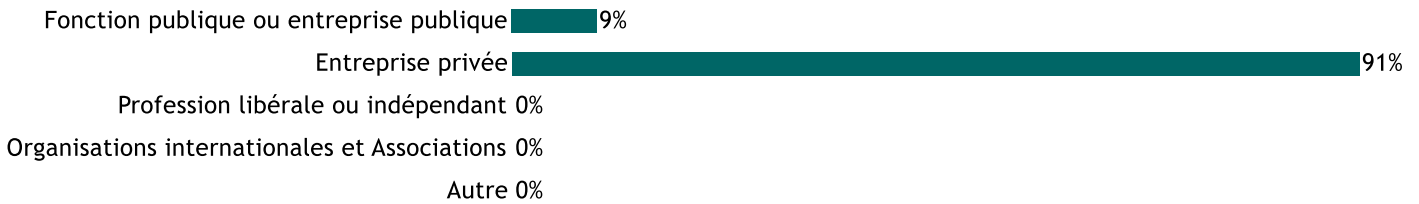
Nombre de réponse(s) : 11



Cadre Technicien Employé

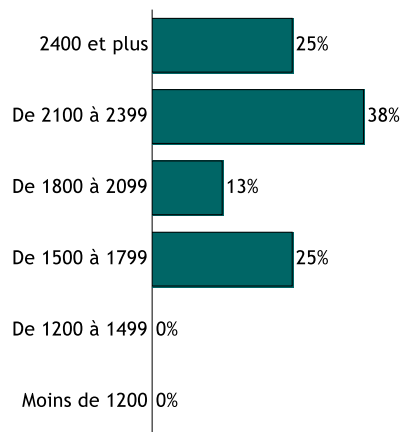
Employeur

Nombre de réponse(s) : 11



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 8



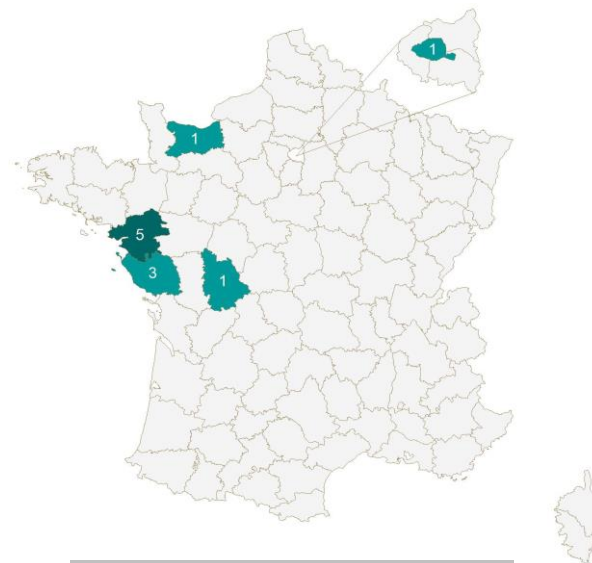
Salaire médian : 2209 euros

Salaire moyen : 2296 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 11



Emplois à l'étranger: 0